

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 27 juin 2022

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 24/06/2022**

Point 8 : projet d'avenant à l'accord d'intéressement 2021-2023 de la Caisse des Dépôts

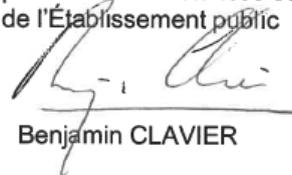
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 24 juin 2022 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 8 de l'ordre du jour concernant le projet d'avenant à l'accord d'intéressement 2021-2023 de la Caisse des Dépôts est le suivant :

**Pour : 11 voix : UNSA (6) - CFDT (4) - CFE-CGC (1)
Abstention : 4 voix : CGT (3) – SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER